

travaux d'agrandissement réalisés par le locataire

Par nolan64, le 01/02/2010 à 18:23

Je suis locataire d'une maison dont ma grand-mère a fait don à ma mère. Ma mère en est donc la propriétaire et ma grand-mère l'usufruitière, sachant que cette dernière est placée sous tutelle. Dans ce contexte, est-il possible de faire des travaux d'agrandissement (construction d'un étage) ? Puis-je les financer en tant que locataire ? De quel accord aurais-je besoin ? D'un point de vue fiscal, y a-t-il des incidences dans la mesure où cela serait considéré comme un « cadeau » fait à ma mère ?!